

Si le Gouvernement se tourne du côté d'Ontario et cherche à soulever les électeurs en dénonçant à leur vindicte des hommes aussi droits et aussi loyaux que nous, il prend un moyen beaucoup plus sûr de rendre inutiles les efforts de l'honorable premier ministre que s'il accordait aux libéraux la liberté de parole.

Il y a neuf ou dix ans, peu de temps après mon arrivée au Parlement, j'entendis l'honorable premier ministre (sir Wilfrid Laurier) répondre à un orateur de la gauche qui reprochait au Gouvernement les allures indépendantes de certains de ses partisans. J'ai oublié quelle question était alors en jeu, mais je me rappelle que le premier ministre déclara que le parti libéral ne pouvait pas être discipliné comme le parti conservateur, qu'il était fondé sur le principe de la liberté et qu'il ne pouvait pas exister, si on n'accordait pas à ses membres une certaine latitude de pensée, de parole et d'action.

J'espère que l'honorable premier ministre n'a pas changé d'avis ; car il sait qu'il y a douze ans, lorsque j'acceptai la candidature pour la première fois, j'ai posé comme condition au chef du parti libéral et à mes électeurs que je me réservais mon entière liberté d'action au Parlement, et que je ne recevrais aucune aide pécuniaire ou autre du parti libéral, pour me faire élire. C'est sous ces conditions que j'ai été élu ; c'est sous ces conditions que j'ai été réélu trois fois et c'est sous ces conditions que je resterai membre du Parlement ou que j'en sortirai. C'est un des principes fondamentaux du parti libéral que chaque membre de ce parti peut se réclamer auprès de ses concitoyens de la doctrine de la liberté d'action. Si le parti libéral se croit encore assez tolérant et assez fort pour permettre à ses membres une certaine somme de liberté de pensée et d'action, très bien. Mais si tout cela doit être changé, si les libéraux doivent subir une règle de fer, si on veut imposer au Gouvernement une politique qui sera la négation de tout ce que le parti libéral a prêché, une politique étroite de chauvinisme qui consiste à agiter le drapeau anglais chaque fois que surgit une question qu'on ne tient pas à voir discuter ouvertement, c'est encore bien, mais qu'on le sache.

Monsieur l'Orateur, j'ai atteint le but que je m'étais proposé en demandant le renvoi du débat, qui était d'exposer notre attitude dans l'élection du comté de Québec, et de faire connaître à nos collègues notre position dans la province de Québec. Pour se rendre compte de cette situation, il n'est pas nécessaire de se demander quelle sera l'attitude du Gouvernement. Nous ne varierions pas uniquement parce que la politique du Gouvernement aura varié. Nous avons toujours été libéraux et nous restons libéraux. Et parce que nous sommes des libéraux, parce que nous sommes des libres sujets anglais, parce que nous croyons que la liberté d'opinion existe dans ce pays,

M. BOURASSA.

nous entendons nous en tenir aux principes du libéralisme. Chaque fois que nous verrons le parti libéral proposer des mesures réactionnaires inspirées du torysisme et du jingoïsme, nous les combattons, parce que nous sommes des libéraux.

M. E. B. DEVLIN (Wright) : Monsieur l'Orateur, depuis jeudi matin nous avons été témoins de beaucoup d'événements marquants. Les cérémonies qui ont accompagné l'ouverture du Parlement ont été des plus imposantes ; le discours du trône contenait des déclarations très importantes ; les honorables députés qui ont proposé et appuyé l'adresse qui vous a été remise ont prononcé des discours qui leur ont valu les éloges unanimes de la Chambre. Mais, monsieur l'Orateur, quelque imposantes que toutes ces choses aient été, ce qui m'a le plus frappé et ce qui, j'en suis certain, a dû jeter dans la stupéfaction plus d'un membre de cette Chambre, ça été d'entendre vendredi soir l'honorable député de Toronto-nord (M. Foster) donner une conférence sur la moralité politique. Je suis certain de ne rien exagérer en disant que très peu d'entre nous s'attendaient—à la suite de certaines révélations récentes—à ce que cet honorable député oserait reparaitre au Parlement. Il est revenu et il a pris la parole. Qu'a-t-il à dire ? Jetant un pieux regard vers la droite, il dit : "Soyons bons, évitons le mal." Je demande à mes collègues si un Parlement a jamais été témoin d'un pareil spectacle. Le journal conservateur du matin de la capitale, semble se rendre compte du ridicule de la situation, puisqu'il a imprimé ce discours dans le plus petit caractère possible et à cherché à le dissimuler dans un coin obscur du journal.

Le "Citizen" d'Ottawa, ne se fait pas d'illusion. Le public ne s'en fait pas non plus sur le rôle de l'opposition, et les électeurs n'accepteront pas d'être conduits par l'honorable député de Toronto-nord. Cet honorable député ne pouvait trouver de langage assez énergique, d'expressions assez fortes pour parler de l'honorable M. Hyman.

Nous connaissons tous l'honorable ministre des Travaux publics, qui a été longtemps un de nos collègues, et dans ce temps d'épreuves qu'il traverse, il a su se grandir encore par la courageuse décision qu'il a prise. (Interruptions à gauche). Les honorables députés de la gauche peuvent sourire, mais quels sont les faits ? Légèrement l'honorable ministre avait entièrement le droit de reprendre son siège, et au point de vue de l'honorable député, je maintiens que même si quelques votes ont été obtenus par des moyens illégitimes, l'honorable ministre n'a pas acheté sa majorité. L'honorable député de Grey-est (M. Sproule) nous a parlé de l'opinion publique vénale d'Ontario, mais moi qui habite la province de Québec, j'ai une trop haute opinion de la population de la province d'Ontario pour croire qu'un com-